

LES COTONNADES

Les anciens prix viennent d'être rétablis sur les flanellettes, ainsi que sur les wrapperettes pour la livraison d'automne. A partir du 18 avril, les maisons de gros n'ont plus accepté de commandes pour les wrapperettes en-dessous du prix de 8 cts. la verge.

Les manufacturiers anglais ont été très surpris quand ils ont su que les moulins canadiens avaient réduit les prix des produits manufacturés, alors que les prix du coton brut augmentaient et, que ces mêmes moulins demandaient au gouvernement fédéral, d'augmenter les droits sur les cotonnades de couleur importées.

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE DES DETAILLEURS DE NOUVEAUTES

Election des officiers

Les marchands détailliers de nouveautés ont eu leur assemblée annuelle, le 7 avril courant, sous la présidence de M. J. E. Patenaude.

Etaient présents: MM. B. Charbonneau, A. Rouleau, Z. Arcand, J. D. Couture, Ernest Lamy, A. Giroux, J. A. Daignault, A. I. Vallières, I. Cardin, E. Champagne, J. A. Danis, J. M. Marcotte, Isidore Fortier, S. A. Larose, Eug. Viau, J. O. Gareau, J. R. Lesage, L. A. Picard.

Les minutes de l'assemblée du 13 mars 1902, sont lues et adoptées.

Le trésorier présente son rapport qui est adopté à l'unanimité.

Sur proposition de B. Charbonneau, appuyée par A. Rouleau, les messieurs suivants sont admis membres actifs de la société.

A. J. Lauzon, rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde.
 J. E. Fleury, 3601 rue Notre-Dame, Saint-Henri.
 W. A. Constantin, 3601 rue Notre-Dame, Saint-Henri.
 L. P. Dion, 3577 rue Notre-Dame, Saint-Henri.
 L. P. Lebel, 1633 rue Notre-Dame.
 Louis Robert, 3369 rue Notre-Dame.
 B. Lefebvre, 191 rue Centre.
 A. D. Viau, 115 rue Centre.

Et comme membres honoraires: L. H. Painchaud, courtier, 107 rue Saint-Jacques, Arthur Roy.

Avant de quitter le fauteuil, le président sortant de charge passe en revue les travaux faits par la société durant l'année.

1. Il conseille à son successeur de ne pas accepter la charge pour deux ans, car pour sa part, il l'a trouvée assez lourde.

2. Il rappelle le bien opéré par la société à propos des colporteurs, qui sont forcés de prendre leurs licences.

La société a été amplement secondée par notre chef de police, M. Legault, à qui il est fier d'offrir nos plus sincères remerciements; ce monsieur n'a pas ménagé ses peines pour organiser une patrouille dans tous les coins de la ville, où les colporteurs ont été traqués d'une manière intelligente, et le résultat est que, outre la satisfaction du devoir accompli, la ville en a bénéficié largement.

3. Il fait part à l'assemblée de l'association des détectives dont M. J. A. Bélanger est le chef. Ainsi que plusieurs ont pu le constater, la garde des magasins est confiée à des constables spéciaux, qui malgré leur bonne volonté, ne peuvent pas rendre les services d'une association bien organisée. M. Bélanger a tout un plan d'action qui s'impose à la considération des hommes d'affaires, lequel pour sa part, il verrait avec plaisir adopté par le commerce en général.

4. Il paie un tribut d'éloges bien mérités à M. J. O. Gareau,

qui n'a pas craint de faire la leçon aux marchands de gros qui vendent en détail.

5. Parlant de l'excursion à Saint-Hyacinthe, il félicite chaleureusement M. J. O. Gareau, le président de l'excursion, du succès qu'il a remporté à cette excursion.

Au nombre des excursionnistes, nous comptons nombre de marchands de gros et de financiers, qui ont été très étonnés de la manière dont nous savions faire les choses, et de l'intimité qui existe entre les détailliers, et pourquoi existe-t-elle cette intimité? C'est parce que nous sommes réunis en association.

La société a inscrit trente-sept nouveaux membres durant l'année, et c'est un bon augure pour l'an prochain, quand dix nouveaux membres se sont fait inscrire ce soir. La réception que nous avons eue à Saint-Hyacinthe comptera dans les annales de la société. La magistrature, le maire, les échevins et tout ce que Saint-Hyacinthe compte de citoyens distingués s'étaient donné le main pour nous rendre le séjour agréable, et jusqu'au chef de police qui ne nous a pas ménagé ses compliments. Il profite de l'occasion pour offrir les remerciements de la société aux compagnies de chemins de fer, et aux journaux qui se sont prodigués de mille manières pour nous faire plaisir.

6. Il avait été proposé à la société d'acheter une maison pour ses réunions, mais la bonne entente qui existe entre patrons et employés, nous a décidé à ne pas changer de local pour le moment.

7. La question de fermer les magasins à six heures le jeudi soir, semble résolue, il espère qu'une autre année, la position sera encore améliorée, et que les marchands détailliers pourront jouir de la vie comme des autres citoyens.

8. Il paie un tribut d'éloges à M. l'échevin Couture, qui sait toujours se montrer à la hauteur de sa position, et la société doit se féliciter du travail qu'elle s'est imposé en l'élisant pour nous représenter au conseil de ville.

9. L'an dernier, il attirait l'attention des membres sur la compagnie d'assurance "La Transit," qui s'occupe de vitres — Plateglass. — Cette année, il constate avec plaisir qu'un de nos membres, M. L. A. Picard, s'occupe de faire revivre et mettre en opération à bref délai l'assurance des marchands contre le feu.

Qui connaît la tenacité et l'esprit d'entreprise de M. Picard, est confiant dans le succès, car ce monsieur sait s'entourer d'hommes influents, pour former son bureau de direction, et il espère que les membres lui donneront l'encouragement qu'il mérite.

10. A propos de la bibliothèque publique chacun sait la somme de travail que la société s'est imposée; si nous n'avons pas gagné notre point ce n'est pas de notre faute.

11. Durant l'année la question des timbres de commerce a été discutée; il espère que le bill qui est aujourd'hui devant la législature va lui donner son coup de grâce, et que le commerce va être débarrassé de cet impôt qui ne profite qu'aux promoteurs de l'entreprise.

Cette année encore nous avons à déplorer la perte de deux de nos membres, MM. Constantin et Paquette; inutile de répéter les éloges qui leur ont été prodigués à l'occasion de leur décès, chacun sait qu'ils étaient bien mérités. Trois de nos membres ont été aussi bien éprouvés dans la perte de leurs épouses, MM. Dupuis, Lafrance et Fleury; ils ont les sympathies bien sincères de leurs confrères.

12. Il termina en remerciant les membres du bureau de direction de l'aide qu'ils lui ont donnée à remplir les devoirs de sa charge.

Advenant l'élection des officiers pour l'année courante:

Sur proposition de B. Charbonneau, appuyée par J. M. Marcotte: M. A. I. Vallières est nommé président de l'élection.